



## Spot Mairie rapproche le service public de vos lieux de vie

Ce concept innovant, expérimenté en 2013 par la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice, est issu du partenariat mené avec Cisco, leader mondial de la technologie numérique.

Fort de son succès auprès de la population niçoise, il a été décidé de reconduire ce dispositif et d'installer trois cabines de mairie virtuelle, conçues pour rapprocher le service public du lieu de vie des usagers : au sein des Centres Commerciaux Leclerc Nice Saint-Isidore et Carrefour Nice Lingostière et à la Gare Thiers Nice Ville.

Spot Mairie vous permet de réaliser vos démarches administratives en dialoguant, en direct et par écran interposé, avec un téléopérateur, dans les conditions d'un échange en face à face.

Ce téléconseiller traite vos démarches et propose de manière interactive :

- ▶ des renseignements sur toute démarche,
- ▶ la fourniture de formulaires d'adhésion,
- ▶ l'assistance à l'instruction d'un dossier,
- ▶ les demandes de préinscriptions,
- ▶ les demandes de prise de rendez-vous.

**Spot Mairie est un service :**

- ▶ **gratuit,**
- ▶ **sans rendez-vous,**
- ▶ **accessible à tous les citoyens,**
- ▶ **désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, et aux personnes sourdes ou malentendantes,**
- ▶ **étendu aux horaires d'ouverture de la plateforme Allo Mairies, du lundi au samedi de 8h00 à 20h00.**

**Dès aujourd'hui, grâce à Spot Mairie, vous pouvez accomplir les démarches administratives mentionnées ci-dessous :**

### ( FORMALITÉS ADMINISTRATIVES )



- Inscription sur les listes électorales,
- Recensement des jeunes,
- Dépôt de demandes d'actes (naissance, mariage, décès),
- Information et délivrance du formulaire pour les passeports,
- Information sur les dossiers de demandes de carte nationale d'identité et d'attestation d'accueil,

### ( ANIMATION )



- Remise des formulaires et dépôt des demandes :
  - adhésion au réseau des maisons des associations,
  - réservation de salles,
  - subventions,
- Information et retrait des dossiers d'inscription dans les centres AnimaNICE et dans les cybers espaces.
- Retrait de la fiche de procédure pour les mises à disposition de locaux dans les AnimaNICE.

### ( HABITAT )



- Demande d'aides financières pour la réalisation de travaux dans les logements :
  - obtention de renseignements sur toutes les démarches,
  - délivrance de la liste des pièces à fournir,
  - impression du dossier de demande,
  - aide à la constitution du dossier,
  - dépôt du dossier renseigné.
- Remise du formulaire CERFA pour les logements sociaux.

### ( RÉGLEMENTATION DES ESPACES )



- Demandes d'occupation du domaine public (terrasses, étalages, accès aux zones piétonnes, autorisations de travaux, déménagements, ventes au déballage).

### ( SPORT )



- Renseignement sur les installations sportives municipales,
- Renseignement sur les horaires des piscines municipales.

### ( SÉCURITÉ ET PRÉVENTION )



- Régie des panneaux : retrait des formulaires de réservation,
- Information sur la procédure d'abandon volontaire de véhicules,
- Information sur la régie des timbres-amendes,
- Information sur le service d'aide aux victimes,
- Information sur les candidatures aux fonctions de Papy et Mamy trafic,
- Information sur le dispositif « voisins vigilants ».

### ( FAMILLE )



- Information sur le point info famille.

### ( ÉDUCATION )



- Information sur les préinscriptions scolaires,
- Information sur les conditions d'accès aux garderies municipales.

### ( DIVERS )



- Retrait de formulaires de subventions pour l'achat d'un vélo électrique.

### ( SENIOR )



- Information et retrait du formulaire sur les modalités d'accès à la carte pass Senior.

### ( CULTURE )



- Renseignements sur les modalités d'inscription aux bibliothèques,
- Renseignements sur les modalités d'accès aux musées,
- Inscription à la carte Pass Musées.

**Toutes les demandes habituellement adressées à Allo Mairies au 3906 peuvent désormais être effectuées depuis la cabine Spot Mairie (prise de rendez-vous pour les encombrants, signalement d'un nid de poules sur chaussée ou d'un éclairage défectueux...)**

**Prochainement, grâce à Spot Mairie, vous pourrez réaliser les démarches suivantes :**

- ▶ Édition de cartes d'accès aux services publics ou de billets d'entrée,
- ▶ Paiement de certaines prestations en ligne,
- ▶ Délivrance des cartes Pass Musées.

## Spot Mairie, une utilisation simple et une interaction immédiate :

1

Entrez dans la cabine Spot Mairie et asseyez-vous.



2

Appuyez sur le bouton de l'écran tactile. Le système se connecte automatiquement et un téléconseiller apparaît à l'écran en face de vous.



3

Le conseiller vous écoute et vous informe sur la démarche à suivre. Il vous présente, si nécessaire, des formulaires à l'écran et vous aide à les renseigner.

4

À l'issue de l'entretien, un questionnaire de satisfaction s'affiche à l'écran. Merci de le compléter, cela nous permettra d'améliorer le service. Vous pouvez ensuite sortir de la cabine.

### Spot Mairie

Centre Leclerc Nice Saint-Isidore  
Avenue Gustave Eiffel, RD 6202  
Quartier Saint-Isidore, 06200 Nice

Centre Commercial Carrefour Nice Lingostière  
606, boulevard du Mercantour  
06200 Nice

Gare Thiers Nice Ville  
12, avenue Thiers  
06000 Nice

### Pour plus de renseignements :

Allo Mairies au 3906  
[www.nicecotedazur.org](http://www.nicecotedazur.org)

# spot MAIRIE

## LA CABINE DE MAIRIE VIRTUELLE

DISPONIBLE

DANS VOTRE CENTRE COMMERCIAL ET VOTRE GARE

Accessible  



PEFC 10-31-1487 © Métropole Nice Côte d'Azur, Thinkstock, Istock - Conception/création : Direction de la communication Métropole Nice Côte d'Azur - CC - janvier 2017

